



Pôle Citoyenneté

10 avenue Salvador Allende

93270 Sevrans

01.41.52.43.52

pcitoyennete@ville-sevrans.fr

**Compte-rendu de réunion du Conseil citoyen de Montceleux/Pont-Blanc
27 mars 2018 au Peif**

Président désigné : Ernest Ternullo, conseiller citoyen

Secrétaire de séance : Anna Jarry, Pôle citoyenneté Ville de Sevrans

- 12 conseillers et conseillères présents
- Séverine Fontaine, Déléguée du Préfet

1- Chaufferie Biomasse dans le quartier

- Une conseillère dit avoir rencontré M. Blanchet, 1^{er} Adjoint au Maire et Maire par interim, et lui avoir exposé le problème. Elle a également eu contact avec une journaliste du Parisien.
 - Il est décidé en séance de relancer S. Blanchet sur cette question : quelle position pour la Mairie, et peut-elle financer l'étude ?
- Le Pôle citoyenneté est en contact avec ENGIE qui évoque un rapport de l'APAVE :
 - le conseil citoyen demande à avoir accès au rapport dans son intégralité et pas uniquement par le biais d'un document synthétique de communication.
- Le conseil citoyen re-affirme sa volonté de lancer les analyses de l'air.
- Il demande au Pôle Citoyenneté de demander un devis supplémentaire à AirParif, afin de pouvoir le comparer avec celui de l'APPA.

2- Subvention, fonctionnement et rôle du conseil citoyen

- Mme Fontaine confirme la réserve de Mme Benrhabia, Préfète Déléguée à l'Egalité des Chances, quant à l'adéquation de la dépense avec les objectifs de la dotation de la Politique de la Ville. L'action relève d'avantage de questions de Santé Publique.
 - Cette intervention de Mme Fontaine soulève un débat de fond, sur « à quoi on sert en tant que conseil citoyen ». Mme Fontaine rappelle les missions inscrites dans la loi de 2014 de Programmation de la nouvelle Politique de la Ville, essentiellement centrées sur les questions de Politique de la Ville : vie associative, renouvellement urbain, logement.
 - Les conseillers expriment un sentiment de déception, « on a l'impression d'être un simple réceptacle d'informations... un faire-valoir pour les institutions ».
 - Le conseil citoyen décide d'écrire un courrier de demande à Mme la Préfète pour une demande de financement extraordinaire pour les analyses de l'air.

- Pour l'écriture du courrier, le RDV est donné pour le mercredi suivant 11 avril, au Petit déjeuner organisé par l'association Potenti'elles-Cités. [8 conseillers citoyens seront présents à ce RDV, avec Anna Jarry.]
- Mme Fontaine souhaite savoir comment le conseil citoyen prévoit d'évoluer, au regard du futur mandatement de la subvention obtenue pour 2018. Il est alors évoqué la possibilité de se constituer en association, qui serait une souplesse pour pouvoir demander puis gérer des subventions. Ce serait également une facilité pour porter le projet de conciergerie, dans l'éventualité d'un poste d'Adulte relais. Celui-ci ne peut effectivement être porté que par une association.
 - Les conseillers expriment une crainte quant à une constitution en association : les subventions ne sont pas pérennes, ce qui rend les perspectives trop précaires pour un éventuel portage de salariés.
 - Ils expriment également leur insatisfaction devant un vide juridique concernant les conseils citoyens. La loi oblige en effet à leur constitution, elle donne même des directives de composition (collège associatif, collège habitants), mais ne prévoit pas de dispositions spécifiques claires qui en ferait un dispositif innovant, qui ne soit ni une association ni un « simple » collectif...
 - Il est réaffirmé en séance le refus de se constituer en association. La Ville de Sevran demeure l'organisme réceptionnant la subvention, sur décisions du conseil citoyen.

3- Le point sur La Poste est reporté

4 – Le projet de conciergerie

- Le statut en association étant refusé, le conseil citoyen décide de solliciter la Ville pour porter le projet.
 - Le courrier doit être adressé à M. le Maire, avec copie à Mme Fontaine.
 - Il doit mentionner une demande de réponse écrite.

5 - Demande de rencontre de la part d'un conseiller citoyen d'Aulnay-sous-Bois :

- le conseil citoyen accepte à l'unanimité.

6- Proposition de projet de la part de M. Jous, conseiller citoyen

M. Jous propose de créer un « conseil municipal des enfants/adolescents ». Il s'agirait de travailler 3 thématiques :

- l'engagement et la solidarité
- les valeurs et les connaissances des institutions de la République
- apprendre à parler en public, communiquer sur ses idées ;
 - Le conseil citoyen valide à l'unanimité.
 - M. Jous propose de se renseigner sur la faisabilité.

7- Projet de l'association LOVE (Les Ouvriers du Vivre Ensemble)

M. Jous, président de l'association, présente son projet de reportage sur « la mise en valeur de Sevrans ».

8- La fête de quartier : le 12 mai 2018

Le conseil citoyen souhaite tenir un stand, le Pôle citoyenneté va transmettre la fiche technique à la Maison de quartier.

- 3 personnes envisagent de tenir le stand avec Anna Jarry : Michel Blatter, Claudine Parisy, Yvette Racadot ;
- il est demandé une exposition de photos des activités du conseil citoyen ;
- l'association Potenti'elles-Cités propose de vendre les préparations du conseil citoyen lors de sa buvette afin de constituer une première caisse ;
- une conseillère propose de communiquer sur l'action d'analyses de l'air avec pour support le courrier qui sera adressé à M. le Maire.

9- Proposition de soutien financier pour une association

Une conseillère demande au conseil citoyen de financer les dépenses d'une autre conseillère citoyenne également bénévole d'une association Imag'in-foto. Cette association effectue des portraits de Sevransais et Sevranaises avec des décors comme dans un studio. Pour la prochaine fête de quartier, elle a acheté des faux instruments de musiques gonflables, à ses propres frais, pour un montant de 80 euros.

- Le conseil citoyen valide à l'unanimité la prise en charge de cette facture.

10- Prochaines dates

- courses pour de l'alimentaire sur un bon de commande de 2017 : **jeudi 3 mai au matin** ;
- prochaine réunion du conseil citoyen : **lundi 14 mai à 19h**, à la PEIF.